

STOP !! 9^{ème} heurt de véhicule d'intervention sur le réseau VINCI Autoroutes

Ce matin, peu avant 9h30, un fourgon d'intervention VINCI Autoroutes a été percuté par un poids lourd après la sortie de Bayonne-Sud, sur l'A63, en direction de Bordeaux. Ce véhicule d'intervention était en protection d'un poids-lourd en panne qui stationnait sur la bande d'arrêt d'urgence. L'agent autoroutier était heureusement en dehors de son véhicule. L'ensemble des dispositifs de signalisation du véhicule était activé. Aucun blessé n'est à déplorer. VINCI Autoroutes va déposer plainte suite à cet accident.

Il s'agit là du 9^{ème} heurt de véhicule d'intervention depuis le 1^{er} janvier 2022. Une prise de conscience de l'ensemble des automobilistes est absolument nécessaire alors que 40 véhicules d'intervention ont été percutés sur le réseau VINCI Autoroutes en 2021. Il est important que les règles du code de la route soient respectées par l'ensemble des conducteurs à l'approche d'un véhicule d'intervention, et notamment celle du corridor de sécurité.



Le fourgon VINCI Autoroutes était positionné en protection d'un poids-lourd en panne, qui stationnait sur la bande d'arrêt d'urgence, peu après la sortie Bayonne Sud (n°5) en direction de Bordeaux, sur l'autoroute A63, lorsqu'il a été heurté par un poids lourd.

L'agent autoroutier, salarié de VINCI Autoroutes, était sur place, à l'extérieur de son véhicule. Il n'est heureusement pas blessé mais a été choqué par l'impact. L'arrière latéral gauche du fourgon a été très fortement touché ainsi qu'une partie de la flèche lumineuse. Un soutien psychologique a été proposé à l'agent.

L'ensemble des dispositifs de signalisation du véhicule était activé, le rendant par conséquent très visible. Pour rappel, **en 2021, 40 heurts de fourgons** ont été dénombrés sur le réseau VINCI Autoroutes.

VINCI Autoroutes souhaite appeler l'ensemble des conducteurs à redoubler de vigilance à l'approche d'engins d'intervention. Il s'agit de ralentir et de s'écarter le plus possible du véhicule afin d'établir un corridor de sécurité (voir ci-dessous).

Ils veillent sur vous, préservez leur vie !

Ces accidents se produisent souvent sur des sections offrant une bonne visibilité, alors que **les dispositifs de signalisation des véhicules d'intervention sont activés, et donc bien visibles (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit des fourgons...)**. Ils sont souvent liés à des épisodes de somnolence ou à un manque d'attention de la part des conducteurs à l'origine des accidents.

La dernière édition du Baromètre européen de la conduite responsable*, publiée en mai 2021 révèle que :

- 70% des conducteurs français ne respectent pas systématiquement les distances de sécurité et 53% oublient de ralentir à l'approche des véhicules. Ils ne se laissent donc pas la possibilité de réagir à temps en cas d'événement devant eux.
- 69% des conducteurs admettent ne pas respecter le corridor de sécurité, cette barrière virtuelle intégrée au code de la route français depuis 2018 qui impose aux conducteurs de s'éloigner au maximum des intervenants, et 28% reconnaissent ne pas connaître cette règle ;
- 53% téléphonent au volant en utilisant un système Bluetooth, alors même que celui-ci altère l'attention autant que les autres moyens de conversation ;
- 39% continuent de conduire alors qu'ils se sentent très fatigués.

Il est important de souligner que ce type d'accident se produit alors que les hommes en jaune effectuent des interventions sur le réseau pour protéger des usagers en difficulté, en panne ou accidentés, contrôler les équipements, ou encore procéder à des travaux d'entretien.

Ces comportements sont inadmissibles, d'autant plus **que depuis septembre 2018, la législation relative au corridor de sécurité est en place. Le corridor de sécurité consiste en une barrière virtuelle que tout conducteur doit respecter dès l'approche de personnels intervenant sur le bord d'une route, voie rapide ou autoroute.** Le non-respect de ce corridor est sanctionné par une contravention de 4^e classe, qui entraîne une amende forfaitaire de 135 € et une perte de points selon l'infraction.

A la suite de ce nouveau heurt, une campagne de messages de sensibilisation sera déployée sur les panneaux lumineux du réseau VINCI Autoroutes, en français et en anglais, pour 24 heures.

L'objectif est d'interpeller tous les conducteurs et de les inciter à être attentifs à l'approche des zones d'intervention des agents autoroutiers, pour que cessent ces accidents inacceptables.

*L'ensemble des résultats du Baromètre européen de la conduite responsable est disponible sur <https://fondation.vinci-autoroutes.com/>

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter : @VINCIAutoroutes ; @A63Trafic**

CONTACTS PRESSE : 01 55 94 76 40